

Bénédicte Calvet

Prévention intégrée visant la coordination des actions de prévention en milieu de travail : de quoi parle-t-on ?



Qu'est-ce que la prévention ?

« l'ensemble des moyens médicaux et sociaux mis en œuvre dans le but d'éviter la survenue d'accidents et d'éliminer l'apparition de maladies et d'incapacités, d'en retarder l'évolution ou l'aggravation et d'en atténuer les impacts pour les personnes afin de maximiser chez elles les années potentielles de vie active » (OQLF, 2009).

Prévention (Prévention primaire) : vise à bloquer les causes d'une lésion avant qu'elle n'agisse sur l'humain

Traitement (Prévention secondaire) : vise à interrompre le processus en cours qui mène à de futures complications

Réadaptation (Prévention tertiaire) : vise à retrouver les fonctions initiales ou utiliser un maximum de capacités restantes



Plusieurs approches de prévention se côtoient en milieu de travail

DOMAINE MÉDICAL

Selon l'évolution de la maladie Primordiale: Minimiser les risques pour la santé (politiques publiques) Primaire: Diminuer le nombre de nouveaux cas Secondaire : Diminuer le nombre de cas existants Tertiaire : Réduire les invalidités et les séquelles Quaternaire : Protéger les patients d'interventions médicales excessives

SYSTÈME DE GESTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (SGSST)

Selon les principes généraux de prévention des risques professionnels

Activités :

1) relationnelles, 2) liées à la culture d'entreprise, 3) d'intégrations de la SST à toutes les fonctions de l'entreprise, 4) les activités structurelles

ERGONOMIE

Selon la compréhension de l'activité réelle de travail de la personne

Appréhende la complexité d'une situation de travail (p. ex. processus de régulation face à la variabilité)

INCAPACITÉ AU TRAVAIL

Selon les déterminants de l'incapacité au travail

<u>Prévention de l'incapacité au</u> <u>travail en impliquant 4 systèmes</u>:

- De la personne
- Législatif et assurance
- Du milieu de travail
- Du réseau de la santé



Entre santé et productivité



- Conditions de santé variable
- Spécificités médicales pour les personnes en maintien au travail ou en situation de réintégration au travail

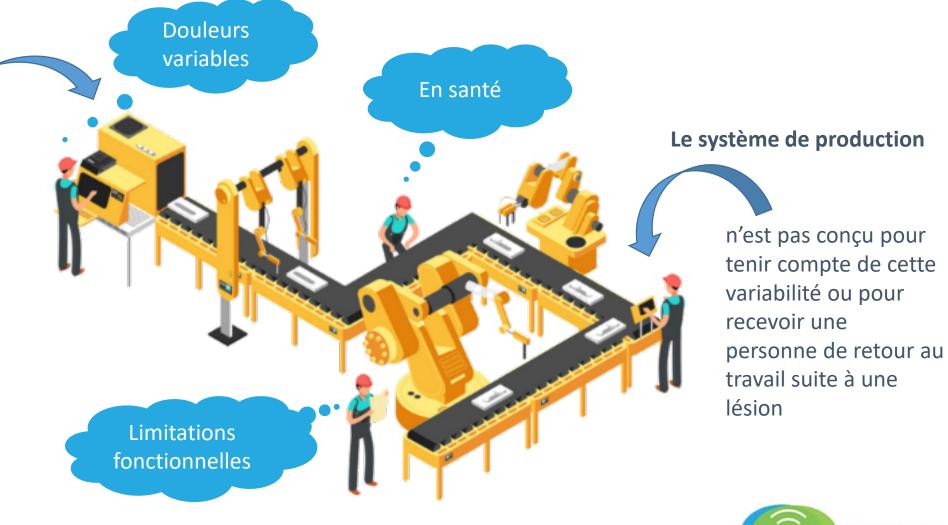


Image: freepng.fr



Le potentiel de la prévention intégrée

- Percevoir les problèmes qui concernent une plus grande population à partir d'une atteinte plus grave et visible ressentie par un individu (Bernon et coll., 2011).
- Diminuer à la fois le nombre de lésions et le temps perdu après cette lésion grâce aux mesures prises pour accommoder une personne blessée qui favorisent le retour au travail (Yassi et coll., 2003).
- Développer une stratégie de prévention plus efficace en utilisant les points forts de chaque niveau de prévention (LaMontagne et coll.., 2014; Roquelaure, 2016).
- Appréhender le caractère fluctuant des troubles musculo-squelettiques et leur persistance (Cole et coll., 2006).
- Avoir un portrait plus complet des facteurs qui contribuent à l'incidence de l'incapacité et de ses conséquences (Amick et coll., 2000; Rudolph et coll., 2001).



De quelle(s) approche(s) de prévention intégrée parle-t-on ?



Quelles sont les actions de prévention à coordonner dans une approche de prévention intégrée (PI) ?



Que représente la prévention intégrée pour les entités impliquées en prévention dans un milieu de travail ?



Méthodologie phase 1 : Étude de la portée (ou « scoping review »)

Clarifier les définitions, délimiter les frontières d'un champ de recherche pour des études hétérogènes et complexes.

- Échanges interdisciplinaires avec les chercheur-ses de l'Équipe interdisciplinaire sur la prévention et la réduction des incapacités au travail (ÉRIPRIT) pour identifier la question de recherche
- Recherches dans: Scopus, Pubmed and Google Scholar, jusqu'en 2017, en français et en anglais, méthode « boule de neige »
- Catégories de mot-clés : 1) milieu de travail, 2) prévention primaire, 3) secondaire, 4) tertiaire et 5) coordination / prévention intégrée

Critères d'inclusion:

- En milieu de travail, coordination d'au moins 2 niveaux de prévention
- Publiés dans une revue évaluée par les pairs et accessibles au complet

Analyses : détails de l'article, l'approche de PI, les définitions des actions de prévention

Calvet, B., Vézina, N., Laberge, M., Nastasia, I., Sultan-Taïeb, H., Toulouse, G., Rubiano, P. et Durand, M.-J. (2021). Integrative prevention and coordinated action toward primary, secondary and tertiary prevention in workplaces: A scoping review. *WORK*: A Journal of Prevention, Assessment & Rehabilitation.

La prévention intégrée dans la littérature

Résultats : 16 articles sur la prévention intégrée en milieu de travail avec au moins deux niveaux de prévention coordonnés ont été retenus

- Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) (n=8): davantage ancrée en prévention tertiaire
- Prévention en santé mentale (n=5) : proactive et considère la complexité des modèles du stress
- Prévention globale (n=3) : ne cible pas un problème de santé en particulier

Les approches de PI sont peu opérationnalisées (2 approches implantées en milieu de travail)

Les définitions des niveaux de prévention primaire et secondaire sont variables selon les approches

La « **prévention primaire** » est parfois définie en correction d'une situation plutôt qu'en conception d'une nouvelle situation de travail (ex. réduire l'exposition à des facteurs de risque)

Les définitions de « prévention tertiaire » sont davantage homogènes



La prévention intégrée dans la littérature

- Coordination des actions aux trois niveaux de prévention
 - Mettre l'emphase sur la prévention primaire, arrimer l'aspect clinique et le milieu de travail.
- Engager les différentes sphères de l'entreprise
 - Politiques, culture, intégrer la promotion de la santé et la prévention dans les pratiques de gestion.
- Considérer tous les niveaux organisationnels
 - Approche globale et systémique, combiner des modèles qui s'intéressent à la prévention des TMS et à la santé mentale (tant à l'échelle de l'organisation que de l'individu)
- Favoriser la participation
 - Implication des personnes concernées, utilisation de l'ergonomie « participative ».



Méthodologie phase 2 : étude de cas utilisant la démarche d'intervention en ergonomie (St-Vincent et coll.. 2011)

• Établissement d'enseignement postsecondaire + de 5000 employé-es (55 % de femmes, 45 % d'hommes)

ANALYSE DE LA DEMANDE Qui, quoi et pourquoi?	Création d'une entente partenariale	4 rencontres de groupe
INVESTIGATIONS PRÉLIMINAIRES Comprendre le contexte, cerner le problème et le mettre en perspective	 Contexte de l'établissement Fonctionnement Structure de prévention Les actions de préventions effectuées La représentation de la PI 	Analyse des documents de l'établissement 22 entrevues individuelles 5 observations ouvertes 2 comités de suivi 4 entrevues de validation
ANALYSE DE SITUATIONS CIBLÉES Actions de prévention des TMS associés au travail à l'ordinateur	 Actions de prévention Gestion des différents mandats de la conseillère en prévention 	4 chroniques : observations et verbalisations 1 entrevue de validation

Démarche participative : 3 rencontres du comité de suivi composé de représentant-es du service RH et du service SST.

Analyse de la demande

Problèmes identifiés par la conseillère en prévention de l'établissement :

- Augmentation du nombre de demandes d'adaptation de postes de travail à l'ordinateur
- Absence de ressources dédiées aux mandats en ergonomie dans le service SST

Création d'un comité rassemblant des représentantes de trois services ou programmes

- Service SST (à l'origine du projet)
- Programme de promotion de la santé
- Service de gestion de l'invalidité

Mandat : Mieux comprendre les actions effectuées aux trois niveaux de prévention, en particulier pour les postes de travail à l'ordinateur.



La représentation de la prévention intégrée dans l'établissement



Le service de gestion de l'invalidité (n=6)

Le service SST (n=7)

Les gestionnaires (n=2)

Les syndicats (n=5)



Enjeux de structure de la prévention

- Faire plus de prévention (gestion proactive)
- Avoir une boucle de rétroaction entre le service SST et le service de gestion de l'invalidité
- Avoir le portrait de l'ensemble de la situation
- Favoriser l'arrimage entre les services
- Faire un suivi des nouveaux et nouvelles employé.es
- Améliorer la communication
- Sensibilisation des employé-es, et les former à la SST
- Implication de tout le monde en prévention



Enjeux de communication et de transfert d'informations



Enjeux sur l'orientation des actions de prévention et le partage des mandats



Enjeu 1 : De nombreuses entités à coordonner

Service SST

- 4 conseiller-ères en gestion de matières dangereuses (chimiques, biologiques, etc.)
- 1 conseillère en prévention

Service GI-RH

 4 conseillères en gestion de l'invalidité

Département B

Gestionnaires

Département C

Gestionnaires

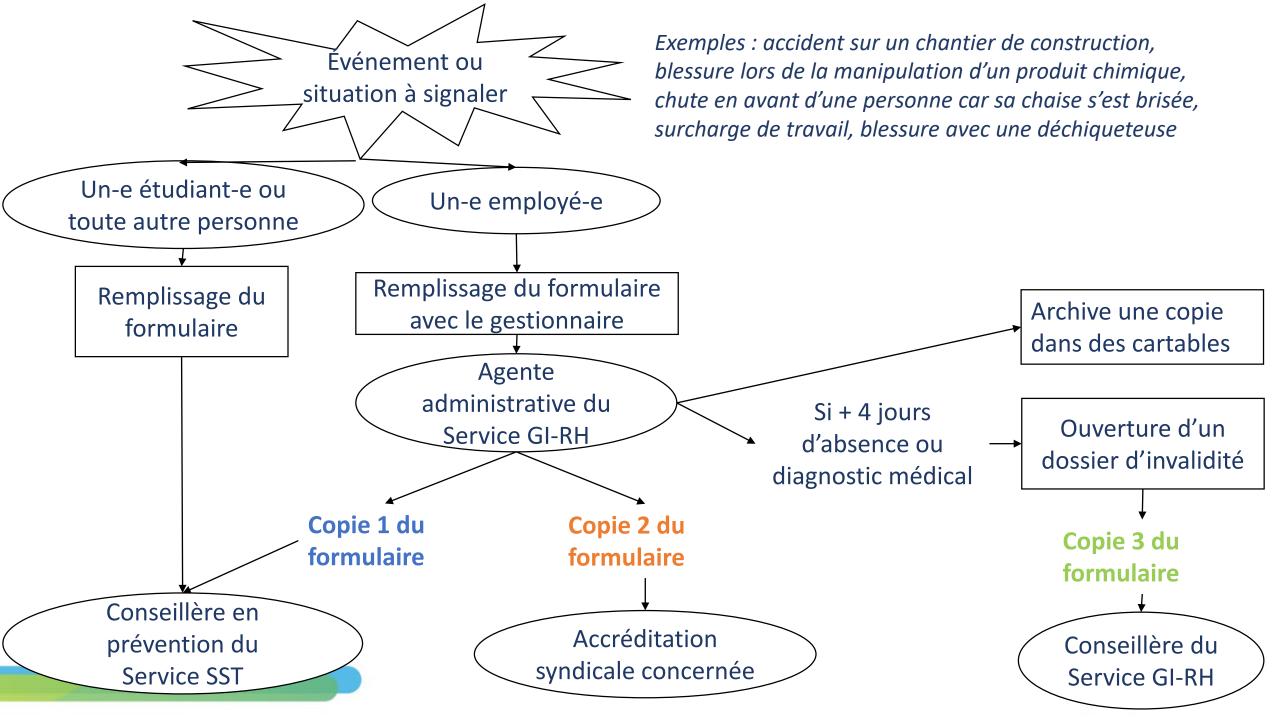
Accréditation syndicale A, majoritairement féminine (Personnel des groupes bureau, techniques et métiers-service)

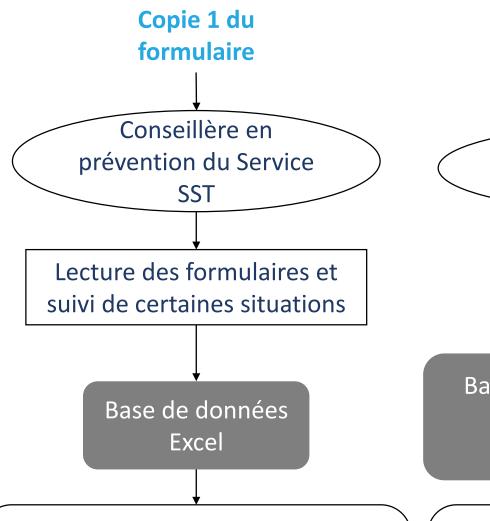
Accréditation syndicale B, majoritairement masculine (Employé-es d'entretien du bâtiment)

→ Comité SST 1

→ Comité SST 2

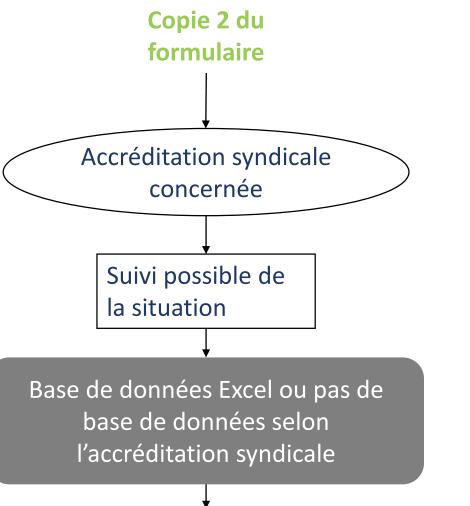






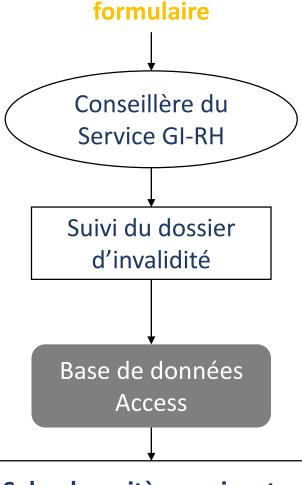
Selon les critères suivants :

- Toute la population
- Toutes les accréditations syndicales
- Pas de données sur les absences



Selon les critères suivants :

- Les employés de l'accréditation syndicale concernée
- Pas de données sur les absences



Copie 3 du

Selon les critères suivants :

- Les employés
- Absences de plus de 4 jours ou avec un diagnostic médical

Enjeu 2 : L'orientation des actions et le partage des mandats

Critères	Service SST	Service GI-RH
Population visée	Toute la population incluant les étudiant-es	Employé-es
Expertise et accès aux ressources	Laboratoires (risques chimiques, etc.)	Réadaptation (ergothérapeutes, médecins, etc.)
Niveau d'action	Prévention -	gestion de l'invalidité
Nombre d'individus concernés	Groupe de personnes	



Enjeux de ressources humaines, financières et techniques



Enjeu 2 : L'orientation des actions et le partage des mandats

Mandat de la conseillère en prévention axé sur l'application des lois, des règlements et des priorités en SST

- > Tests reliés à l'hygiène (ex. qualité de l'air, bruit, qualité de l'eau potable)
- Volet prévention en SST (ex. inspections de matériel et des salles mécaniques, mises à jour de programmes en SST)
- Gestion de l'amiante
- Sécurité des machines
- Formations en SST (ex. cadenassage)
- Suivi d'enquêtes de la CNESST
- Suivis de droits de refus

Mais elle reçoit de nombreuses demandes d'analyse de postes de travail à l'ordinateur



Enjeu 2 : L'orientation des actions et le partage des mandats

Autour de 200 analyses de postes de travail à l'ordinateur sont effectuées par la conseillère en prévention par an

- Autour de 90% des postes analysés sont occupés par des femmes (selon la conseillère en prévention).
- 75% des personnes avec des symptômes d'intensité variée
- À une période, du personnel administratif qui traitait des dossiers utilisait des médicaments et de la glace pour endurer la douleur en période intense.
- 25% des personnes sans symptôme

Résultats des observations lors de l'analyse de situations de travail ciblées

- Sur 17 postes analysés, 13 étaient occupés par des femmes
- Sur 17 postes analysés, 7 soulèvent un problème majeur avec la chaise de bureau (obsolète, non ajustable, etc.) (postes occupés par 6 femmes et 1 homme)



Achat de mobilier limité par les standards

Achats de mobilier effectué par le service des achats

Conception d'un logiciel qui amenait la surutilisation de la souris

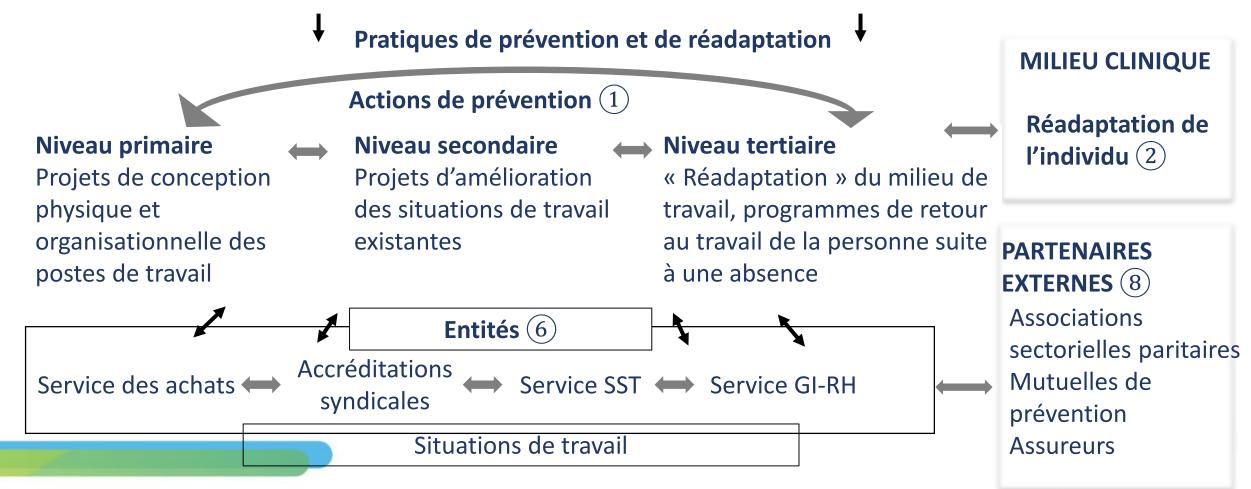


Choix du mobilier par appel d'offres qui n'intègre pas les aspects SST

La prévention intégrée visant la coordination des actions de prévention

MILIEU DE TRAVAIL (3)

Caractéristiques structurelles, contexte organisationnel, équipes de travail, organisation syndicale, gestion de l'indemnisation, répartition des hommes et des femmes selon les postes de travail



Limites de l'étude

- Même si la revue de la littérature était interdisciplinaire, l'étude se concentre sur les approches de prévention intégrée en milieu de travail.
- L'étude de cas se déroule dans un établissement d'enseignement postsecondaire de très grande taille qui a des spécificités organisationnelles qui influencent la structure de prévention.
- Les données ont été recueillies auprès de 4 entités, dont le service SST qui était porteur de la demande initiale, d'autres personnes sont certainement impliquées en SST dans l'établissement.
- Plusieurs freins dans l'étude de cas : restructuration de la composition des comités paritaires, négociation d'une convention collective, roulement de personnel, abolition du programme de promotion de la santé.





Bénédicte Calvet

Merci de votre attention

Lien vers la thèse : https://archipel.uqam.ca/14778/

Article à venir Calvet, B., Laberge, M. et Vézina, N.. Étude de la prévention intégrée visant la coordination des actions de prévention primaire, secondaire dans un établissement québécois. Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé (PISTES).

